



Société de Transport d'Énergie
électrique en Polynésie

Pour un développement
DURABLE
de la Polynésie française



+/- 300 Km de lignes
haute tension sur Tahiti



+/- 500 GWh d'énergies
brutes transportées



24 postes
électriques

RAPPORT DE GESTION ANNUEL -2021-

LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE



Notre environnement en 2021 est resté marqué par la crise sanitaire, dont les effets sur l'activité et les résultats de TEP sont restés cependant limités, avec un nouveau recul des consommations électriques, et donc de nos redevances, de l'ordre de 1% pour l'île de Tahiti.

Les bonnes pratiques et l'expérience acquises en 2020 ont permis de gérer cette situation, avec notamment le maintien des gestes barrières, et le recours au télétravail lors des pics épidémiques. Conformément aux instructions des autorités, nous avons aussi relayé avec force les messages d'incitation à la vaccination, avec un écho favorable chez la plupart de nos collaborateurs.

Dans ce contexte, 2021 a été une année de montée en puissance, conférant plus qu'auparavant à TEP le rôle d'acteur central du système électrique assigné par son autorité concédante :

- Comme en 2020, la qualité du service rendu aux usagers et aux parties prenantes a été satisfaisante, avec une nouvelle réduction du nombre d'incidents, et de leurs impacts en termes d'énergie non distribuée ;
- Afin de maintenir et d'améliorer ces performances, TEP a poursuivi ses programmes d'investissements ambitieux, tant en améliorants qu'en renouvellements. Près d'un milliard XPF a été ainsi mobilisé en 2021, en deçà toutefois de la prévision, du fait essentiellement d'aléas de chantier, et plus marginalement des effets de la crise Covid. Ces difficultés ont été surmontées ou sont en voie de l'être, et les investissements 2022 seront plutôt de l'ordre de 2 Milliards au moins. Au plan technique, on peut noter le recours assez systématique à la méthode novatrice des forages dirigés pour la pose de nos réseaux souterrains, que TEP a été la première entreprise à importer en Polynésie française.
- La convention d'assistance technique permanente qui avait été conclue en octobre 2020 avec RTEi, filiale de l'opérateur de référence RTE, a impacté pour la première fois tout l'exercice, ayant été renouvelée en octobre 2021.
- TEP a confirmé en 2021 sa certification QSE
- Nos équipes techniques se sont aussi mobilisées afin d'accompagner l'appel à projets lancé par la Polynésie française pour le développement de nouvelles fermes de production photovoltaïque avec stockage batteries, en réalisant à ce titre les nombreuses propositions techniques et financières nécessaires de raccordement aux dossiers des candidats.
- Au plan de nos missions essentielles, un nouveau cap a été franchi sans heurts en 2021, première année pleine pendant laquelle TEP a assumé en direct la totalité de ses missions, alors que l'exploitation et la conduite avaient été internalisées en cours d'année 2020. Nous avons aussi préparé la reprise de l'équilibre, une convention ad hoc étant conclue à ce titre avec EDT-Engie en septembre 2021, sous l'égide de la Polynésie française.
- Au plan financier, le résultat net de l'entreprise s'est établi à 344MXPF, au-delà de la prévision et toujours très supérieur à la moyenne historique.

TEP reste donc en ligne avec tous ses objectifs stratégiques, et est maintenant dans un rythme de croisière, au service de l'économie et de la transition énergétique de la Polynésie française.

LA PARTICIPATION DE TEP AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

TEP intègre dans toutes ses actions les concepts de la Responsabilité Sociétale. Elle a été la première entreprise du pacifique à obtenir le label Engagé RSE en 2017, et l'a renouvelé en 2020. En 2022, TEP sera de nouveau évaluée par un auditeur d'AFNOR.

TEP adhère aux Objectifs de Développement Durable adoptés en 2015 par l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au nombre de 17, TEP participe activement à 8 d'entre eux. Ils sont présentés ci-dessous, selon une taille proportionnelle au niveau des enjeux de TEP.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



TABLE DES MATIERES

LE MOT DE LA DIRECTION GENERALE.....	2
LA PARTICIPATION DE TEP AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	3
FAITS MARQUANTS 2021.....	6
I- Première année pleine de fonctionnement totalement internalisé de TEP.....	6
II- Préparation à la prise en charge de la responsabilité de l'équilibre	6
III- Evènements majeurs sur les réseaux TEP.....	6
IV- Evolutions réglementaires et de politique publique	6
V- Evènements majeurs dans les comptes 2021	7
V.1 - Subventions d'investissement	7
V.2 - Provisions pour risques et charges.....	8
V.3 - Contrôle fiscal	8
V.4 - Optimisation fiscale.....	8
2021 MONTEE EN PUISSANCE DE TEP	10
I- Ingénierie	10
I.1 - Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti.....	10
I.2 - Renouvellement des infrastructures.....	13
I.3 - Bouclage 30 000 volts du Sud de l'île de Tahiti	14
I.4 - Autres travaux : Dévoisement des réseaux	15
I.5 - Récapitulatif des programmes en cours	16
II- Maintenance du réseau de transport.....	17
II.1 - Organisation et ressources humaines	17
II.2 - Les contrats de Maintenance et les maintenances constructeurs	17
II.3 - La Gestion des actifs	18
II.4 - Les incidents sur le réseau de transport	18
III- Exploitation du réseau de transport	19
III.1 - Localisation des incidents du Réseau Public de Transport en 2021.....	19
III.2 - Localisation des incidents du Réseau Public de Transport en 2021.....	19
III.3 - Déclaration d'intention de commencement de travaux	19
IV- Conduite du réseau de transport	20
IV.1 - Production.....	21
IV.2 - Consommation.....	22
IV.3 -Taux de pertes	22
IV.4 - Energie Non Distribuée (END).....	23
V. Informatique administrative, télécommunication, téléconduite & informatique industrielle	24
V.1 - Evolution des réseaux de télécommunication et du système de téléconduite	24
V.2 - Evolution des systèmes de communication et de téléconduite.....	25
ACTIONNARIAT.....	25
I. Tableau récapitulatif de l'actionnariat TEP au 31.12.2021.....	25
II. Sortie du capital social d'EDT et de MARAMA NUI.....	25
RESSOURCES HUMAINES	26
I- Une croissance en conséquence des enjeux	26
II- Les formations et le maintien des compétences.....	27
III- Performances sociales- Indicateurs	28
ASPECTS JURIDIQUES	29
I- Suivi des litiges	29
II- Accords fonciers.....	30

SITUATION FINANCIERE.....	30
I- Compte de résultat	30
I.1 - Un Résultat satisfaisant et supérieur aux prévisions initiales	30
I.2 - Une légère baisse du Chiffre d'Affaires	31
I.3 - Autres achats et charges externes	31
I.4 - Des Dotations aux Amortissements relativement stables	32
II. Bilan financier.....	33
II.1 - Poursuite des programmes d'investissements	33
II.2 - Augmentation de l'actif net circulant à la suite de l'obtention de la subvention à recevoir CDT de 1 570 MXPf. 33	
II-3 - Stabilité des capitaux propres (hors subventions)	34
II-4 - Baisse de provisions pour risques et charges de 274 MXPf	34
II.5 - Progression des dettes de 125 MXPf	34
III. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices.....	34
IV. Ratio DSCR	35
V. Comparatif avec le budget 2021	36
EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE	37

FAITS MARQUANTS 2021

I- Première année pleine de fonctionnement totalement internalisé de TEP

Après la maintenance en 2019, l'exploitation (mai) et la conduite (décembre) avaient été repris en direct par les équipes TEP en 2020.

Ce nouveau fonctionnement a donné satisfaction, sans aucun incident notable, en 2021. TEP a adapté en conséquence son organigramme.

II- Préparation à la prise en charge de la responsabilité de l'équilibre

Au 1er janvier 2022, TEP est devenue le Responsable d'Equilibre (RE), conformément aux dispositions du code de l'énergie (art LP 121-3). Le rôle principal du RE est d'assurer la stabilité et le bon fonctionnement des réseaux, en équilibrant l'offre (production) et la demande (distribution), selon des principes de neutralité, d'indépendance, et d'optimisation du mix électrique de la Polynésie française.

Une convention de gestion d'équilibre a été signée entre TEP et EDT le 3 septembre 2021, convention qui positionne EDT comme gestionnaire de l'équilibre. EDT poursuit ainsi sa tâche historique intégrée de placement des énergies au quotidien, tandis que TEP agit comme donneur d'ordre, prescripteur et contrôleur en temps réel via son Bureau de Contrôle Centralisé. Cette convention pragmatique a permis une évolution en douceur, sans pression inutile sur les coûts du service.

En tant que RE, TEP travaille à l'établissement des Conventions de Raccordement et d'Exploitation des futures installations raccordées au réseau de transport (en majorité des producteurs solaires). Toutes les fonctionnalités nouvelles, nécessaires au contrôle de l'équilibre (délestage, régulation), engendrées par les installations prévues à ce jour seront prises en charge par les producteurs eux-mêmes.

TEP travaille aussi avec EDT au raccordement du nouveau générateur virtuel Putu Uira, dont la principale vocation est de diminuer la réserve tournante thermique, pour répondre au développement des énergies fatales tout en limitant les surcoûts techniques et de consommations d'hydrocarbures qu'implique la réserve tournante.

A terme, avec l'apparition de nouveaux acteurs connectés au réseau, l'émergence des stockages décentralisés et la plus grande part des énergies aléatoires (solaire), il faudra certainement investir dans un « Energy Management System » (EMS), logiciel de régulation de l'ensemble des systèmes connectés au réseau. Ce type de logiciel est en cours de développement dans le cadre de ce qu'on nomme le « grid-forming », qui fait référence aux « smart-grid » et aux productions décentralisées. Les coûts estimatifs d'implémentation sont de l'ordre de 150 MXPF.

III- Evènements majeurs sur les réseaux TEP

En 2021, le réseau de transport totalise 21 incidents dont cinq (5) ayant eu un impact sur la clientèle représentant une puissance totale délestée de 20.3MW.

La majorité des incidents (16) se situe dans la zone sud, liés à des conditions météo (foudre) ou bien à l'obsolescence de certains équipements datant des années 90.

Le plan d'investissement de TEP pour 2022, prévoit le renouvellement de certaines liaisons ou de postes afin de diminuer le nombre d'incident dans la zone sud.

IV- Evolutions réglementaires et de politique publique

En 2021, le Pays a adopté de nombreux arrêtés d'application du code de l'énergie de la Polynésie française.

Parmi eux, on recense principalement :

- l'adoption des nouvelles règles de placement, faisant l'objet de l'arrêté n° 62/CM du 22 janvier 2021. Cette nouvelle réglementation, plus précise que l'ancien arrêté de référence, modifie le calcul de la réserve de puissance et permet de faire évoluer à la hausse le taux de pénétration des énergies renouvelables ;
- la création de documents techniques de référence intégrant les prescriptions techniques de conception et de fonctionnement pour le raccordement d'une installation de production au réseau public de transport (arrêté n°465/CM du 31 mars 2021 modifié) ;
- l'adoption d'un modèle de contrat d'achat pour les installations de production d'électricité solaire photovoltaïque avec stockage (arrêté n° 655/CM du 22 avril 2021).

Même si TEP n'est qu'indirectement concernée, il convient de citer d'autres textes importants pour le secteur électrique :

- La loi du pays n° 2020-38 du 15 décembre 2020 portant instauration d'une contribution de solidarité sur l'électricité ;
- La loi du pays n° 2021-5 du 28 janvier 2021 relative à l'institution d'un dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité ;
- L'arrêté n° 1440/CM du 30 juillet 2021, portant détermination des montants de compensation de péréquation des réseaux publics de distribution d'électricité ;
- L'arrêté n° 1430/CM du 30 juillet 2021 portant détermination du prix de référence du dispositif de solidarité dans le domaine de l'électricité au titre de l'année 2021.

Un autre évènement marquant fut le lancement d'un Appel à Projets pour le développement de nouvelles fermes photovoltaïques avec stockage, pour une puissance maximale de 33MW. La procédure a été lancée en avril 2021, selon la procédure approuvée par arrêté n° 347/CM du 18 mars 2021, et elle était toujours en cours à la fin de l'exercice.

V- Evènements majeurs dans les comptes 2021

V.1 - Subventions d'investissement

FEI (Fonds Exceptionnel d'Investissements)	En 2016, la TEP a bénéficié du FEI, de 2 Millions d'Euros, soit 238 MXPF, pour la réalisation du programme « Renforcement des capacités de transit électrique de la vallée de la Papenoo ». La subvention a été totalement mobilisée à fin 2019. Le programme est en service depuis novembre 2019.
CDP1 (Contrat de Projet-Phase 1)	En 2017, la TEP a bénéficié d'une subvention ETAT-PAYS de 1 200 MXPF pour la réalisation de la Liaison 90kV entre les Postes de Papenoo Aval et Faatautia, dans le cadre du bouclage du réseau par le Nord. La subvention a été totalement mobilisée à fin 2019. Le programme est en service depuis mai 2019.
CDP2 (Contrat de Projet-Phase 2)	En 2018, la TEP a bénéficié d'une subvention ETAT-PAYS de 1 300 MXPF pour la réalisation des 3 Postes 30/90 kV de Arue, Papenoo-Aval, et Faatautia. Sur 2021, la TEP a sollicité plusieurs demandes d'acomptes pour un montant total de 147.4MF. A fin 2021 la TEP a mobilisé environ 80% de la subvention, conformément à la convention, le solde sera versé à l'issue de la mise en service du programme. Les 2 dernières demandes de 43 MXPF pour la part Pays ont été perçues en janvier 2022.
CDT (Contrat de Transformation)	En 2021, la TEP a bénéficié d'une subvention ETAT-PAYS de 1 570 MXPF pour l'opération « Renouvellement de la liaison TEP 30 000 Volts, canalisation 90 000 Volts et ses équipements encadrants ». En octobre, La TEP a perçu les 30% d'avance de la part ETAT, soit 235.5 MXPF. Le Pays a versé sa part de 235.5 MXPF en janvier 2022.

A fin 2021 le solde autres créances au titre de ces subventions est de :

		Solde à recevoir fin 2021	
CDP2	ETAT	130 000 000	20%
	PAYS	173 352 639	27%
CDT	ETAT	549 500 000	70%
	PAYS	785 000 000	100%
		1 637 852 639	

V.2 - Provisions pour risques et charges

En 2019, faute d'analyse approfondie, une provision de 23.8 MXPF avait été constatée concernant les indemnités demandées par le groupe EDT ENGIE à la suite du black-out du mois d'octobre 2019. Cette provision avait été augmentée en 2020 de 1.2 MXPF, pour des factures complémentaires de EDT et MARAMA Nui pour les pertes de production des centrales.

Depuis juillet 2020, la TEP à plusieurs reprises a envoyé des courriers, pour contester ces factures sans aucune justification, et exigé à l'inverse une indemnisation de 10 194 393 XPF H.T, au titre des dégâts causés le 10/10/2019 au poste TEP 90kV Punaruu par les mauvaises manœuvres de l'EDT. En l'absence d'arguments sérieux en réponse de la part d'EDT-Engie depuis bientôt 2 ans, nous avons décidé :

- de conserver par prudence la provision pour dépréciation de notre créance (soit 10 194 393 XPF HT, 11 519 664 XPF TTC) ;
- de lever par contre la provision de 25 MXPF (23.8+1.2) qui avait été provisionnée auparavant, pour tenir compte de l'absence d'argumentaire d'EDT en soutien de ces facturations, malgré nos multiples relances. Seuls les 1.1 MXPF mentionnés au 2.3 restent en provision pour dépréciation de créance, une compensation indue ayant déjà été pratiquée par Marama Nui.

En 2020, la Direction générale de la TEP a décidé de provisionner 13.1 MXPF, pour les risques de revendications de terres où passent les réseaux TEP. Une négociation à l'amiable est recherchée sur les différents dossiers. Il n'y a pas eu d'évolution sur les risques identifiés courant 2021, la décision de la Direction générale est de conserver cette provision.

V.3 – Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal initié en 2019 sur la période 2016 à 2018, s'est achevé fin décembre par la réception le 10/12/2021 du courrier de proposition de rectification des bases de la Patente sur l'exercice 2018, que TEP a accepté.

Suite au courrier reçu en décembre 2021, TEP a opté pour une déclaration volontaire de la mise à jour des informations pour la revalorisation de la Patente de la période 2019/2021, sur les bases retenues de 2018.

La déclaration a été faite le 07/01/2022. TEP est dans l'attente des rôles pour régularisation pour 2018/2021.

Ci-dessous le tableau récapitulatif avec l'impact des charges supplémentaires constatées à ce titre au 31/12/2021 :

	2018	2019/2021	
	Redressement	Déclaration TEP	
nominal	4 863 390	15 258 289	
Pénalités	644 168	494 475	
	5 507 558	15 752 765	21 260 322

V.4 - Optimisation fiscale

Depuis 2017, TEP souscrit à différents programmes d'investissements locaux lui donnant la possibilité d'imputer des crédits d'impôts à hauteur de 50% de l'impôt sur les sociétés.

Ces opérations sont résumées dans le tableau de suivi ci-dessous :

A FIN 2021	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL	Solde crédit à reporter	Gain net défiscalisation
Abandon	37 500 000	0	120 000 000	75 000 000	30 000 000	262 500 000		
Crédit correspondant	50 000 000	0	160 000 000	100 000 000	40 000 000	350 000 000		87 500 000
Crédit utilisé	31 541 440	18 458 560	101 710 215	85 676 265	66 171 490	303 557 970	46 442 030	

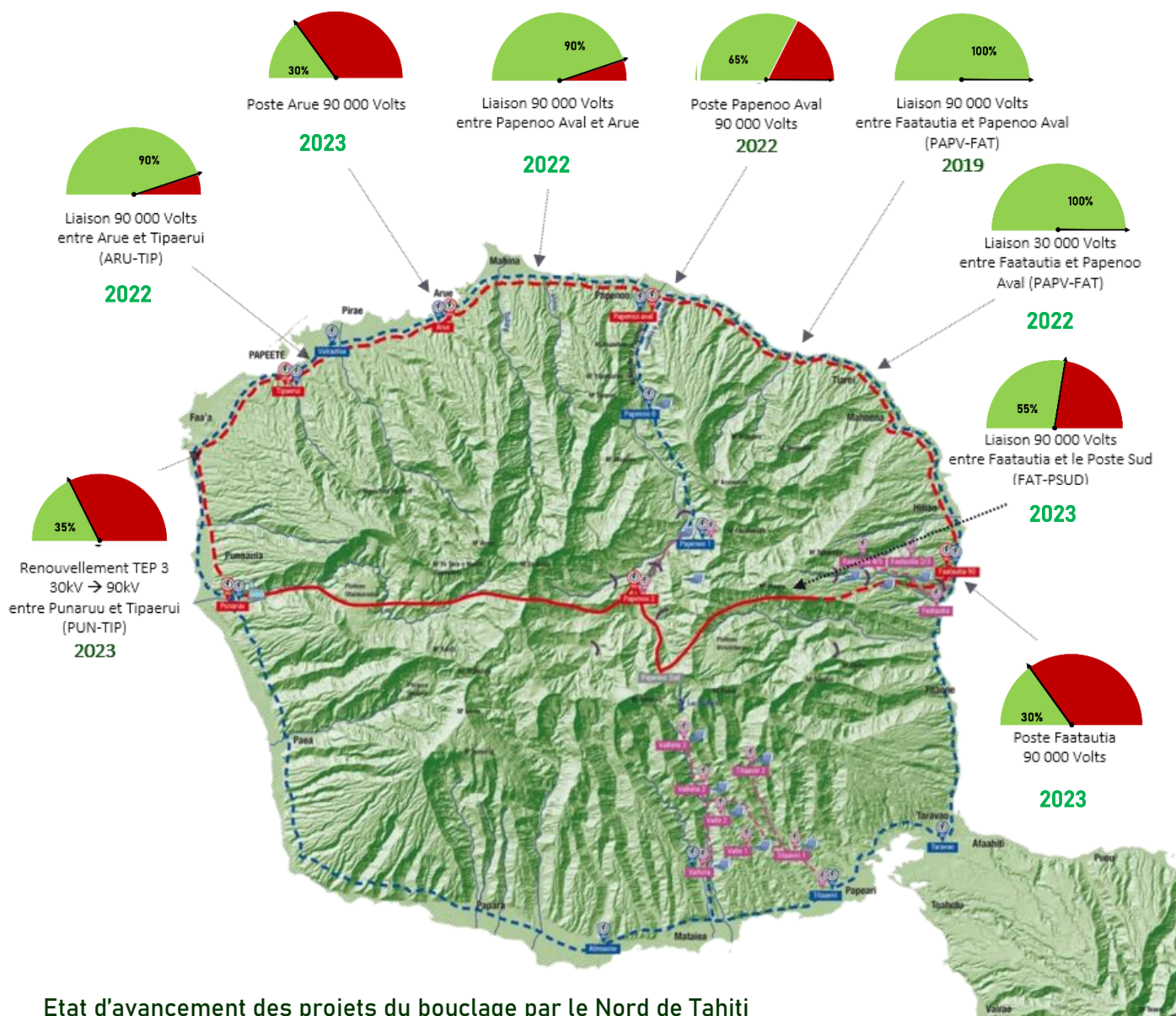
2021 | MONTEE EN PUISSANCE DE TEP

I- Ingénierie

I.1 - Le bouclage du réseau 90 000 Volts par le Nord de l'île de Tahiti

Orientée par le schéma directeur, la boucle Nord 90 000 Volts poursuit son développement, pour la sécurisation et la fiabilisation du réseau de transport d'énergie à Tahiti.

La mise en service de cette boucle est prévue pour le Premier Semestre 2023



Etat d'avancement des projets du bouclage par le Nord de Tahiti

Légende			
	Liaison aérienne 90 000 Volts		Liaison souterraine 20 000 Volts
	Liaison souterraine 90 000 Volts		Poste 20 000 Volts
	Poste 90 000 Volts		Centrale thermique
	Liaison souterraine 30 000 Volts		Barrage
	Poste 30 000 Volts		Centrales hydroélectrique
			Taux d'avancement des projets

Les liaisons 90 000 volts

FAT-PSUD 90kV 55%

Budget de **575 MXPf**

- › Les travaux de tranchée sont en cours de finalisation avec 80% réalisées à fin 2021.
- › L'appel d'offres des câbles HTB sera lancé début 2022
- › La pose de la liaison 90 000 Volts est prévue pour le second semestre 2022.

Tranche 1:

Lot n°1: Travaux de GC entre la route de ceinture (PK40) et le Poste existant	Lot n°2: Travaux de GC entre le Poste existant et 3,6 kilomètres dans la vallée
--	--

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">› Travaux terminés et réceptionnés en Novembre 2019› Prestations payées : 15 MXPf | <ul style="list-style-type: none">› Travaux terminés et réceptionnés en Février 2020› Prestations payées : 104 MXPf |
|---|---|

Tranche 2

Lot n°1: Travaux de GC entre Pylône 1 et barrage C2	Lot n°2: Travaux de GC entre barrage C2 et fourreaux en attente (fin des travaux GC Tranche 1)	Lot n°3: Forage dirigé au barrage C2	Lot n°4: Travaux de pose du câble 90 000 Volts et fibre optique
--	---	---	--

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">› Travaux GC en cours› Fin des travaux prévue pour Mars 2022 | <ul style="list-style-type: none">› Travaux GC en cours› Fin des travaux prévue pour Mars 2022 | <ul style="list-style-type: none">› Travaux de forage terminés | <ul style="list-style-type: none">› Utilisation des câbles PRYSMIAN en stock› Travaux prévus au 2^e semestre 2022. |
|---|---|--|---|
- Coût estimatif : **275 MXPf**

PAPV – FAT 90kV 100%

Budget de **1 652 MXPf**

- › Les travaux de tranchée sont terminés et réceptionnés depuis MAI 2019.
- › Les câbles sont posés et réceptionnés, en attente de la fin des travaux de création des postes 90 000 Volts de Faatautia et Papenoo aval pour le raccordement définitif.
- › Les liaisons optiques sont également posées et en attente de la création des postes de Faatautia et Papenoo aval.

ARU – PAPV 90kV 90%

Budget de **368 MXPf**

- › Les câbles sont posés et en attente de la fin des travaux de création des postes 90 000 Volts de Arue et Papenoo aval pour le raccordement définitif.
- › Les liaisons optiques sont également posées et en attente de la création des postes de Arue et Papenoo aval.

ARU – TIPA 90kV 90%

Budget de **826 MXPf**

- › Les travaux de génie civil des lots 1 et 2 sont terminés. (Arue – chambre 90kV Bougainville)

- › Concernant le lot 3 (chambre 90kV Bougainville – Poste Tipaerui 90kV) avec Interoute, les essais de vérification des fourreaux seront terminés pour le 1^{er} trimestre 2022. Les travaux de génie civil dans l'avenue de Tipaerui démarreront au second trimestre 2022.
- › Le passage du pont de la Tipaerui par ECI (lot 4 : forage) sera réalisé courant du premier semestre 2022 avec la nouvelle foreuse de 40 tonnes,
- › Les tirages des liaisons HTB et fibre optique seront réalisés second semestre 2022.

Les Postes 90 000/30 000/20 000 volts

Postes 90 000 Volts de Arue 30%, Papenoo Aval 65%, et Faatautia 30%

Budget de 2 409 MXPf

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et réalisation des infrastructures des 3 postes a été réalisée avec le bureau d'étude SPEED.
- › Le foncier est maîtrisé sur les 3 sites.
- › Un marché de conception/réalisation est en cours et réparti en 3 lots, comme détaillé ci-dessous.
- › Les équipements General Electric ont été réceptionnés en usine et stockés dans notre zone de stockage à Papenoo, Hangar n°2, pour le Poste de PAPENOO AVAL 90kV. Les équipements des postes de ARUE et FAATAUTIA seront livrés pour fin 1^{er} semestre 2022.
- › Le projet bénéficie d'un financement « Contrat de projets » pour un montant de 1 300 MXPf
- › A ce jour, 1 200Mxpf de prestations ont été commandées.

<i>Lot n°1 : Poste Arue attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>	<i>Lot n°2 : Poste de Papenoo Aval attribué au groupement Engie Services Polynésie/GLC/SVA</i>	<i>Lot n°3 : Poste de Faatautia attribué au groupement Cegelec Polynésie/BOYER/BPA</i>
› Etude complémentaire demandée › Permis de construire reçu › Début des travaux GC fin 2021 › Fin prévisionnelle travaux GC 2^{ème} trimestre 2022 › Mise en service prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.	› Etude satisfaisante › Permis de construire reçu › Début des travaux GC fin 2020 › Fin gros œuvre GC 2^{ème} semestre 2021 › <i>Installation des cellules 90kV en cours</i> › <i>Installation des transformateurs 90/30 kV en cours</i> › <i>Mise en service prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.</i>	› Etude complémentaire demandée › Permis de construire reçu › Début des travaux GC 2^{ème} trimestre 2022 › Fin prévisionnelle GC 3^{ème} trimestre 2022 › Mise en service prévue pour le 1^{er} trimestre 2023.

INSTALLATION DU TR422P A PUNARUU 10%

Budget de 100 MXPf

Dans le cadre de la sécurisation du réseau de Transport, il est prévu l'installation d'un deuxième transformateur 32 MVA 30/90kV en redondance du TR421P de Punaruu 90 000 volts.

- › Un marché commandé à Engie Services pour le génie civil, le transport du transformateur et son raccordement : 26.1 MXPf
- › Sectionneurs de neutre 30kV et 90kV commandés à SDCEM : 1.6 MXPf
- › Début des travaux de génie civil : mars 2022
- › Durée prévisionnelle : 17 semaines

I.2 – Renouvellement des infrastructures

POSTE TIPAERUI 30 kV 75%

Budget de 247 MXP

- › Fourniture des armoires terminée
- › Travaux de raccordement des armoires pour 1^{er} trimestre 2021
- › Travaux de GC pour 2^{ème} trimestre 2022
- › Installation des nouvelles cellules 3^{ème} trimestre 2022
- › Mise en service du poste 30kV 1^{er} trimestre 2023
- › Coût estimatif : 250 MXP

POSTE TIPAERUI 90kV 20%

Budget de 350 MXP

- › Equipements achetés en même temps que la fourniture des 3 postes 90 kV
- › Réception des cellules en usine effectuée en février 2020
- › Etudes d'implantation des cellules 90kV et de démantèlement du jeu de barre 90kV extérieur en cours sur 1^{er} semestre 2022
- › Début travaux pour 1^{er} semestre 2023
- › Coût estimatif : 350 MXP

LIAISON PUN-TIP 30 et 90kV 35%

Budget de 1 583 MXP

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : 31.8MXP
- › Deux études géotechniques commandées et réalisées par APIGEO : 2.5 MXP
- › Un marché de génie civil commandé réparti en 3 lots pour un montant global de : 915 MXP
- › Travaux débutés (lot n°1) en novembre 2021
- › Durée des travaux estimée à 59 semaines pour l'ensemble des lots
- › Retard d'approvisionnement dû au Covid-19
- › Fin des travaux GC prévue pour fin 2022.
- › DCE pour la fourniture des câbles 90kV à lancer sur 2^{ème} trimestre 2022.
- ›

Lot n°1 : Travaux de Génie civil entre le Poste de la PUNAARU et la mairie de PUNAAUIA (5190 ml)

- › Montant commandé : 350 MXP
- › Travaux débutés le 15/11/2021
- › Durée prévisionnelle : 39 semaines
- › Avancement : 30%

Lot n°2 : Travaux de Génie civil entre la mairie de PUNAAUIA et l'échangeur de OUTUMAORO (2144 ml)

- › Montant commandé : 196 MXP
- › Travaux débutés le : 03/03/2022
- › Durée prévisionnelle : 20 semaines
- › Avancement : 5%

Lot n°3 : Travaux de Génie Civil entre l'échangeur de OUTUMAORO et le poste de TIPAERUI (5663 ml)

- › Montant commandé : 365 MXP
- › Début prévisionnel des travaux : mars 2022
- › Durée prévisionnelle tranche ferme : 44 semaines

RENOUVELLEMENT DES LIGNES ET POSTES VALLEES 25%

Budget de 749 MXPf

POSTES

LIGNES

- › Réception fourniture cellules en 2021
 - › Cegelec Polynésie est titulaire du marché de fourniture.
 - › Le marché « cellules » représente un montant de : 135 MXPf payés à Cegelec.
 - › Le renouvellement des cellules en « Poste Vallée » est prévu en fonction du planning d'exploitation (disponibilité des jeux de barres)
 - › L'installation du nouveau jeu de barre au Poste de Faatautia 2 est en cours, pour une mise en service prévue à la fin du premier semestre 2022.
- › Acquisition d'un camion « laboratoire » permettant la réalisation d'un diagnostic intégral de l'état des ouvrages de transport
 - › Déploiement de la campagne de mesures
-

COUVERTURE RADIO 100%

- › Déploiement terminé, ajustement en cours grâce aux remontées terrain des agents ;
 - › Installation des équipements dans 9 véhicules d'intervention TEP ;
 - › Mise en place de 2 pupitres de contrôle, un au Bureau de Conduite Centralisée (BCC) à Puna'u et l'autre au BCC de repli au siège Bougainville ;
 - › Coût total projet : 75 MXPf
 - › Un contrat de maintenance des équipements installés est en cours d'établissement.
-

I.3 - Bouclage 30 000 volts du Sud de l'île de Tahiti

CREATION DU POSTE VAHIRIA 30KV 5%

Budget de 110 MXPf

Création d'un nouveau poste source 30kV accueillant 5 cellules HTA, un transformateur 10 MVA 20/30kV ainsi que les équipements 20kV du poste Vahiria 1 existant

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : 9 MXPf
- › Une étude géotechnique commandée à APIGEO : 780 000 XPF
- › Projet en phase PRO et dossier PC en cours de constitution
- › 2 DCE (dossiers de consultation des entreprises) en cours de constitution pour l'achat de 4 cellules 30kV et du transformateur 10 MVA 20/30kV

CREATION DU POSTE TITAAVIRI 30KV 5%

Budget de 110 MXPf

Installation des 4 cellules 30kV dans le poste existant et installation d'un transformateur 10 MVA 20/30kV.

- › Une Maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation a été commandée au bureau d'étude SPEED : 2 MXPf
 - › Projet en phase PRO et dossier PC en cours de constitution
 - › 2 DCE en cours de constitution pour l'achat de 4 cellules 30kV et du transformateur 10 MVA 20/30kV
-

I.4 – Autres travaux : Dévoisement des réseaux

Les travaux de la direction de l'équipement entraînent parfois des dévoiements des réseaux TEP, qui font l'objet de refacturations.

- > Reconstruction du pont Hamuta, dévoiement de ARU-VAI 1 & 2 ainsi que des fourreaux de la future liaison 90kV ARU-TIP
 - Montant facturé : 6.8 MXPf ;
 - Date de réalisation : Avril & Novembre 2021.
- > Aménagement de la traversée de Papeari, tranche 1, dévoiement de TITA-TV et TITA-VAH
 - Montant facturé : 8.9 MXPf ;
 - Date de réalisation : Août & Septembre 2021.
- > Aménagement du pont Vairua, dévoiement de TITA-TV
 - Montant facturé : 5 MXPf ;
 - Date de réalisation dévoiement provisoire : Octobre 2021.

Les dévoiements font appel à l'ensemble des services techniques de TEP.

Depuis 2020, les réunions intraprocessus (entre services) favorisent la réussite de ces projets.

I.5 - Récapitulatif des programmes en cours

Désignations	Date de début	Date de fin prévisionnelle	Montant commandé
Liaison 90kV ARU-TIP	2018	2022	878 018 894
Liaison 90kV FAT-PSUD	2019	2023	350 791 692
Liaison 30kV FAT - PAPV	2017	2022	203 175 583
Liaison 90kV ARU-PAPV	2019	2022	283 272 109
Postes 90kV Volts	2018	2023	2 558 943 566
Poste Tipaerui 30kV (Renouvellement)	2017	2022	269 331 193
Postes et Lignes Vallées (Renouvellement)	2018	2025	139 110 205
Projet Infrastructure Radio	2019	2021	74 444 532
Poste de Tipaerui 90kV (Renouvellement)	2020	2024	242 883 532
Liaison TEP3 (TIPA-PUN) (Renouvellement)	2020	2023	956 144 848
Création poste Vaihiria 30kV	2021	2023	9 603 769
Création poste Titaaviri 30kV	2021	2023	2 119 888
Installation du TR422P à Punaruu	2021	2023	29 638 859
Dévoiements	2021	2022	20 798 877
TOTAL			6 018 277 547

Les principales entreprises avec lesquelles TEP a poursuivi le développement de ses infrastructures en 2021 par domaine :

Domaines	Entreprises	
Etudes/Suivi	› SPEED	› LTPP › Apigéo › Bureau Veritas › TCT › CSPS
Génie Civil	› ECI › Interoute › Polynésie VRD	› BOYER › GL Construction
Haute Tension / Basse Tension	› Cegelec Polynésie › Engie Services › Axians Polynésie	› General Electric › Schneider Electric › ABB

II- Maintenance du réseau de transport

Toute l'équipe de la maintenance ainsi que le responsable stock & patrimoine sont installés dans les bureaux au Hangar de Papenoo depuis le mois de mai 2021.

Le Hangar est situé à 2.4km de l'entrée de vallée, où sont stockés l'ensemble des pièces nécessaires au maintien en condition opérationnelle du réseau de transport.

II.1 – Organisation et ressources humaines

L'équipe de maintenance comporte 6 agents et 1 responsable, deux nouvelles recrues ont intégré l'équipe début 2021.

Suite à un recrutement fait en interne par le service Exploitation en juin 2021, un agent de la maintenance a quitté le PR24 pour intégrer celui du PR22 (exploitation).

Une nouvelle recrue en externe a intégré le pôle maintenance en septembre 2021, ce qui porte à ce jour le nombre à 6 agents et 1 responsable.

Les équipes sont réparties par binômes qui forment 3 équipes : maintenance des Postes, maintenance des Lignes et maintenance des infrastructures.

En septembre 2021, deux agents de la maintenance se sont rendus en métropole pour suivre une formation sur la réparation des câbles 90kV, pour une durée d'un mois.

6 agents et 1 responsable
7 véhicules d'intervention
équipés
1 astreinte

II.2 – Les contrats de Maintenance et les maintenances constructeurs

Pour l'année 2021, TEP a géré 12 contrats de maintenance. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

PRESTATAIRE	DESIGNATION
AMERIS	Contrôle annuel des systèmes anti-incendie
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de vidéosurveillance
CEGELEC	Contrôle annuel des systèmes de contrôle d'accès
YUNE TUNG	Contrôle annuel des systèmes « Alimentations de secours »
GMS	Contrôle annuel des systèmes « Anti-pollution Hydrocarbures »
TAHITI BULL	Contrôle mensuel du groupe électrogène (Poste Punaruu 90kV)
MAOHI FROID	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des postes électriques
TIKI CLIM	Contrôle annuel des systèmes de climatisation des locaux TEP
TETIARAH I DESIRE	Débroussaillage mensuel des postes côtiers
MOANA SERVICES	Elagage trimestriel des postes en vallée
TSP	Gestion des déchets – récupération et traitement Hangar Papenoo
POLYDIESEL	Contrôle annuel de la tireuse hydraulique de câble

Des projets de formalisation de nouveaux contrats sont en cours pour 2022 :

- Nettoyage intérieur des postes électriques TEP
- Traitement préventif des nuisibles (rongeurs) sur les postes électriques

Durant l'année 2021, la maintenance préventive de niveau 4 des régulateurs en charge a été effectuée, avec accompagnement du prestataire.

II.3 – La Gestion des actifs

Avec le soutien de son partenaire RTEi, TEP a continué en 2021 son travail d'amélioration de la gestion de ses actifs. Cette tâche passe par le perfectionnement de l'outil de GMAO :

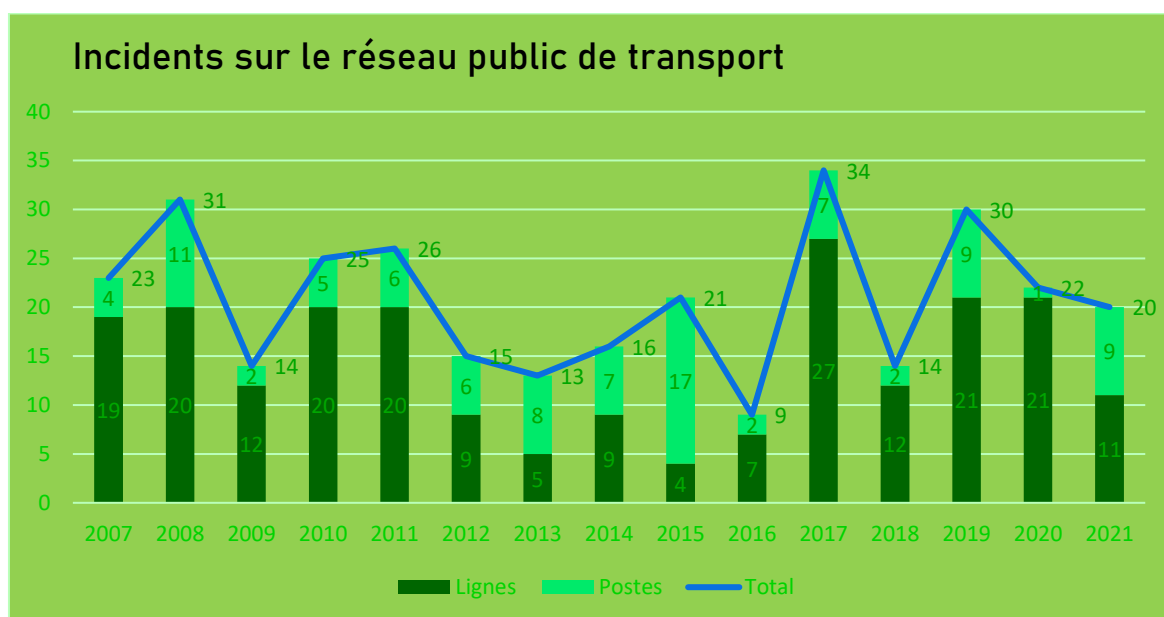
- Implémentation de la politique de maintenance (préventive et prédictive)
- Définition précise du parc d'actifs (niveau de « granularité »)
- Gammes de maintenance et documentation à jour
- Prise en compte du retour d'expérience (RETEX)

Ce travail, qui se poursuivra tout au long de l'année 2022, permettra d'optimiser les coûts de maintenance, de gérer les stocks au mieux et de rationaliser les investissements.

II.4 – Les incidents sur le réseau de transport

En 2021, les incidents sont en baisse. Par ailleurs, la réactivité au niveau de la gestion des incidents et du déploiement des équipes est meilleure.

L'analyse des incidents montre qu'il s'agit exclusivement de problèmes au niveau du matériel. La poursuite des renouvellements et l'acquisition du camion laboratoire va permettre d'orienter les investissements.



En 2021, la typologie des incidents est plus variée.

Pour TEP3, le projet TEP 5 (renouvellement et pose de canalisation entre Punaruu et Tipaerui) a été lancé courant du second semestre 2021. TEP3 n'est plus en service.

Plusieurs défauts sur les lignes PAP2-PSUD (sur le tronçon entre le poste de PSUD et le 1^{er} portique allant vers PAP2). Les travaux correctifs par le remplacement de 450 mètres de ce tronçon avec la pose des fourreaux ont permis de limiter le nombre d'incidents.

La foudre a impacté 3 fois le réseau TEP pendant le trimestre 1.

Une étude est en cours pour la pose de parafoudres sur Fat – Pyl1.

Le poste de Faatautia 4, quant à lui, est désormais équipé d'une télécommande pour sécuriser le réseau de transport en cas d'impact foudre.

III- Exploitation du réseau de transport



322 km
Dont 89 % enterré

Le réseau de transport TEP compte à ce jour, plus de 300km de lignes en exploitation et environ 40 km en cours de finalisation. 89% de ces lignes sont enterrées soit environ 285 km

Ce réseau assure le transport et l'acheminement de l'électricité, des points de production (points d'injection) aux points de distribution (points de soutirage). Deux périmètres de distribution sont distingués par le RPT, la zone Nord et la zone Sud.

Depuis le 1^{er} juin 2020, TEP a internalisé cette mission et assure désormais la sécurité des intervenants ainsi que l'organisation des coupures sur son réseau de transport. Les quatre agents du service sont le point d'entrée de toutes demande interne et externe, afin d'organiser les travaux sans pour autant fragiliser le réseau de transport. Toutefois, 8 départs hydroélectriques restent à ce jour exploités par le producteur d'hydroélectricité.

III.1 - Localisation des incidents du Réseau Public de Transport en 2021

Depuis 18 mois, l'exploitation TEP a su s'organiser et répondre efficacement aux parties prenantes, tant en interne (pour la maintenance des ouvrages électriques) qu'en externe, notamment pour la direction de l'équipement, qui a initié plusieurs chantiers sur le domaine public pour la reconstruction ou mise en conformité de certains ponts (VAIRUA, HAMUTA, traversée PAPEARI...), ces travaux ayant nécessité des dévoiements du réseau TEP.

D'autres coupures du réseau électrique ont été réalisées en coordination avec les producteurs (EDT, MARAMA NUI) et distributeurs (EDT, TSE) dans le cadre de travaux de maintenance curative ou corrective les concernant.

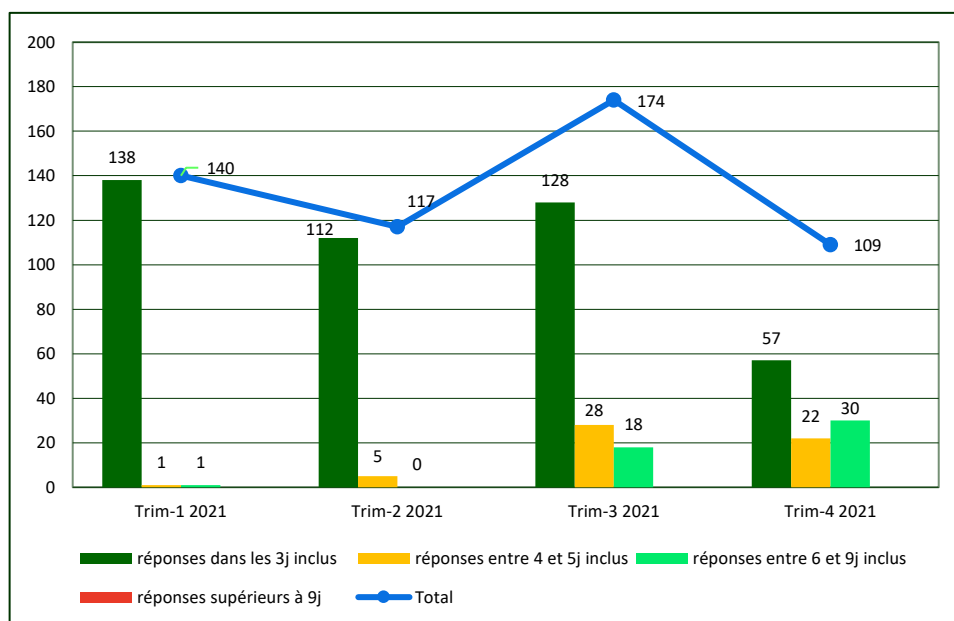
En 2021, plus de 360 demandes d'interventions pour travaux ont été traitées par le service exploitation sur le réseau de transport.

III.2 - Localisation des incidents du Réseau Public de Transport en 2021

- Incident sur les lignes = 41%
- Incidents autres = 59%
- Incidents en vallée = 59%
- Incidents sur le côtier = 41%

III.3 - Déclaration d'intention de commencement de travaux

Les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sont entièrement traitées par le service exploitation TEP. Les DICT sont traitées en plusieurs étapes, la partie administrative définissant l'impact sur le réseau de transport, puis le repérage sur le terrain.



IV- Conduite du réseau de transport



La fin 2020 a été un tournant pour TEP.

Après plusieurs reconductions du contrat de délégation de conduite entre TEP et EDT ENGIE, TEP a mis fin à ce contrat et repris en direct la conduite de son réseau de transport le 1^{er} décembre 2020.

Malgré l'inertie de la Direction d'EDT ENGIE dans la préparation de cette transition, celle-ci s'est effectuée sur le terrain sans heurts et sans incident notable. Cette nouvelle organisation a au contraire amélioré les relations de terrain avec le dispatching EDT, les échanges et collaborations étant plus indispensables à tous qu'auparavant.

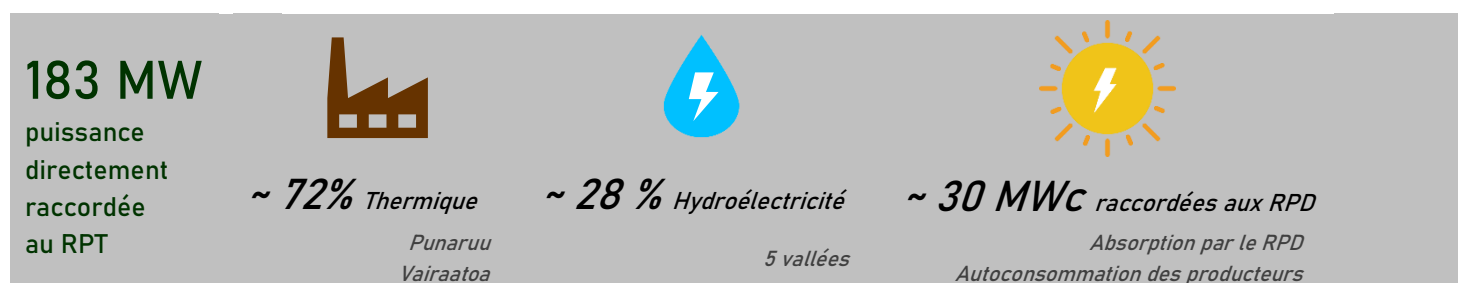
Les échanges entre le Dispatcheur EDT et le Chargé de Conduite TEP permettent notamment de réaliser quotidiennement un bilan des indisponibilités des ouvrages de transport, production et de distribution raccordés au Réseau Public de Transport (RPT). Ce bilan d'indisponibilité permet une gestion du flux d'énergie de façon optimale, afin de garantir le transport et la distribution de l'énergie sur l'île de Tahiti. Lors d'un incident sur le RPT impactant la clientèle, le Dispatcheur et le Chargé de Conduite travaillent ensemble afin de réalimenter la clientèle délestée, dans les meilleurs délais et dans le respect des règles de sécurité.

Reprise en Décembre 2020
 5 collaborateurs en quart
 1 Bureau de Conduite Centralisée (BCC) à Punaruu
 1 BCC de repli à Papeete

IV.1 - Production

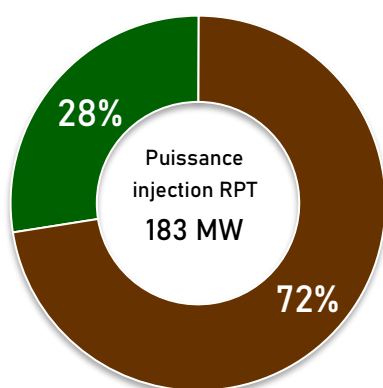
La puissance du parc de production d'électricité raccordée au RPT est, en fin d'année 2021, d'environ **183 MW**. Près des trois quarts de cette puissance est assurée par les centrales thermiques de Punaruu et Vairaatoa, tandis que les centrales hydroélectriques, avec environ **47MW**, complètent cette capacité.

A l'heure actuelle, aucune installation de production d'électricité, d'origine renouvelable (ENR), autre que l'hydroélectricité, n'est raccordée au RPT. Elles sont, pour la filière solaire-photovoltaïque, raccordées aux Réseaux Public de Distribution (RPD). La puissance installée du parc de production « solaire » est estimée à près de **30 MWc** (Mégawatt crête).

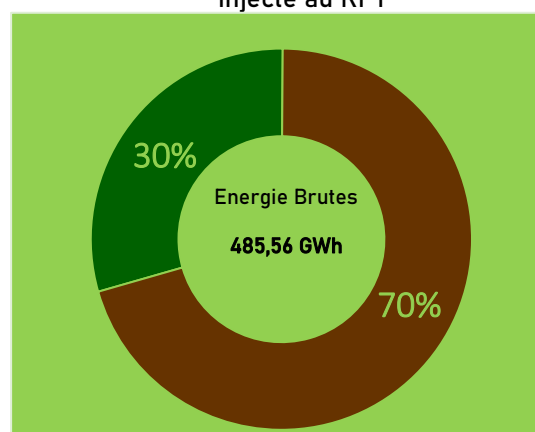


En 2021, la production totale brute d'électricité injectée au RPT a été d'environ **485,56 GWh (*)** soit **une légère augmentation de 1%** par rapport à 2020 avec 481 GWh (*). La filière énergies renouvelables a atteint un volume de **144,2 GWh (*)** essentiellement hydroélectrique contre **156,51 GWh (*)** en 2020, représentant ainsi une **baisse** de 8%.

Répartition Puissance du parc de production raccordé au RPT



Répartition Energies brutes du parc de production injecté au RPT



■ Energies renouvelables (hydroélectricité) ■ Thermique à combustion fossile

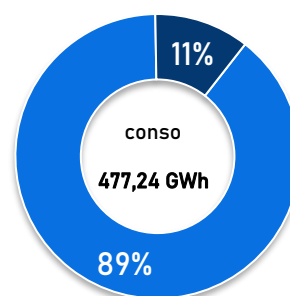
(*) Les données sont établies à partir des données issues des relais de mesures sur les départs transformateurs des différents postes.

IV.2 – Consommation

En fin d'année 2021, la quantité d'énergie totale soutirée au réseau de transport TEP a été observée. Elle s'est établie à environ **477,24 GWh** ^(**) avec une répartition 89% pour les postes de soutirage de distribution de la zone Nord (422,85 GWh) et 11% pour les postes de soutirage de distribution de la zone Sud (54,39 GWh), contre **474,01 GWh** ^(**) en 2020.

(**) Les données sont établies à partir des factures de redevance TEP de l'année 2021.

Répartition Nord/Sud Energies totales soutirées



■ Distribution Nord ■ Distribution Sud

IV.3 – Taux de pertes

Concernant les pertes générées par le RPT, en 2021 elles se sont établies à près de **8,36 GWh**, représentant un taux de pertes de **1,7%** par rapport aux injections totales (Thermiques et Hydroélectriques).

Ces pertes sont principalement induites par effet Joule sur les liaisons à haute tension du réseau de transport. D'autres effets y contribuent, notamment lors de passages d'un niveau de tension à un autre (ex : 90kV/30kV).

Malgré une légère augmentation par rapport en 2020, ces résultats sont satisfaisants, au regard des standards internationaux pour des systèmes comparables. Ils témoignent de l'efficacité de l'architecture et de l'exploitation/conduite du réseau de transport.

1,70 %

Taux de pertes
transport 2021

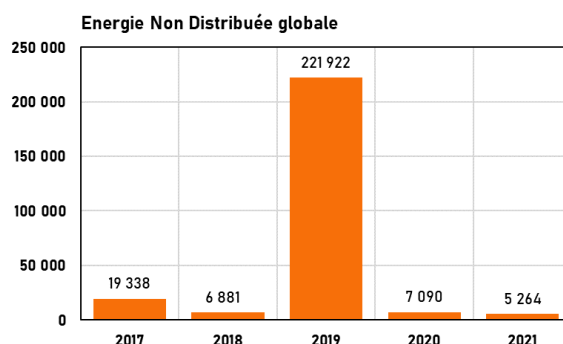
IV.4 - Energie Non Distribuée (END)

Nous avons constaté 21 incidents sur le réseau de Transport en 2021, contre 22 en 2020. Seuls 5 de ces incidents, en début d'année, ont eu un impact clientèle.

L'END est l'énergie qui n'a pas été écoulee en distribution du fait d'incidents imputables à des défaillances du réseau de transport.

END₂₀₂₀ = 7 090 kWh

END₂₀₂₁ = 5 264 kWh (-25 %)



On reste sur une valeur très faible, avec une amélioration par rapport à 2020. La plupart des incidents ayant affecté le réseau de transport n'ont pas eu d'impact distributeur et n'ont donc pas affecté l'END. Cela traduit avant tout une bonne gestion de la conduite du réseau et de ses configurations par les agents de notre BCC (Bureau de Conduite Centralisé), que ce soit en situation incidentelle ou en régime permanent ; ces bons résultats sont également liés à l'excellente collaboration entre les agents de notre BCC et ceux du dispatching EDT, et à la qualité de l'organisation du Gestionnaire du Réseau de Distribution. De surcroît, les investissements menés sur le réseau, qui vont conduire à la mise en service de deux boucles haute-tension (30 kV et 90 kV) seront bientôt un facteur supplémentaire de maîtrise de l'END.

Focus sur « le sud » :

A noter que les incidents ayant entraîné une END ont majoritairement eu lieu dans la « zone sud », zone alimentée par les postes sources de TARAVALO et d'ATIMAONO. Ces incidents sont essentiellement dus à la faiblesse structurelle des réseaux 20 kV intérieurs du sud, à leur sensibilité à la foudre et à la complexité de gestion de leur plan de protection. Comme mentionné plus haut, les investissements à venir (structures de boucles 30 kV et 90 kV, nouveaux postes) mais également les actions correctives déjà mises en œuvre (remplacement de liaisons en fin de vie, de tableaux 24 kV, etc.) viendront nécessairement améliorer la qualité de l'énergie dans ce secteur.

V. Informatique administrative, télécommunication, téléconduite & informatique industrielle

2021 s'est voulu dans la continuité de 2020. Le besoin en mobilité s'est de nouveau affirmé cette année.

Les systèmes d'informations de l'entreprise ont été adaptés aux différentes contraintes liées à la situation sanitaire mais surtout aux nouvelles habitudes de travail s'installant naturellement dans les mœurs de la société (avec notamment le télétravail).

Fort de ce constat et face au besoin grandissant, une nouvelle ressource est venue renforcer l'équipe.

L'informatique industrielle n'est pas en reste, avec une part recherche et développement relativement importante cette année sur des sujets variés allant de la qualification d'un nouveau poste asservi (une première pour TEP) au déploiement d'une infrastructure IOT (Internet Of Things) en passant par la rationalisation du réseau de téléconduite ou encore le déploiement d'une nouvelle technologie d'intercommunication, la BPL (Broadband over Power Line).

- › 4 collaborateurs
- › 2 véhicules d'intervention
- › Un mode de fonctionnement en pleine évolution

L'ensemble de ces opérations a ainsi contribué à garantir la continuité des services de téléconduite, la sûreté système ainsi que l'amélioration des outils collaboratifs.

La prise en charge des missions de responsable d'équilibre a été l'occasion de renforcer l'expertise des équipes techniques sur les systèmes de comptage numérique d'énergies.

99,83%

Taux de disponibilité
téléconduite 2021

(Seuil critique à 99%)

Un an après avoir internalisé les missions de conduite et d'exploitation, l'heure était au bilan.

Des procédures ont été créées de manière à rendre efficaces certaines opérations. Les interactions avec les autres parties prenantes se sont multipliées.

La pénurie mondiale de composants électroniques a retardé bon nombre d'opérations et a obligé TEP à anticiper encore un peu plus ses approvisionnements en matériel.

V.1 - Evolution des réseaux de télécommunication et du système de téléconduite

En 2021, à l'instar de 2020, les modifications des tracés du réseau de télécommunication existants de TEP ont perduré. Ces dévoiements avec rupture des signaux de communications, ont pu, dans 100% des cas, être menés sans incident notable, sans impacter la sûreté système et la sécurité des personnes.

- › TITA-TRV : Dévoiement du câble cuivre 28 paires. Remise aux normes des têtes de câble.
- › TITA-VAH1 : Dévoiement du câble cuivre 28 paires et déploiement de nouveaux services.
- › VAH1-VAH2 : Mise en exploitation d'une liaison BPL.
- › VAH2-VAH3 : Préparation à la mise en exploitation d'une liaison BPL.

Le système de téléconduite évolue de manière à fournir un meilleur niveau de sécurité ainsi que de nouvelles fonctionnalités nécessaires à la bonne gestion du rôle de responsable d'équilibre (tableau de bords, rapatriement de données de production EDT vers les systèmes de TEP, sécurisation protocolaire,)

V.2 - Evolution des systèmes de communication et de téléconduite

- > Fiabilisation des communications dans les vallées de Papenoo, Titaaviri, Faatautia
- > Mise en exploitation de liaison BPL pour pallier la carence de télécoms sur certains tronçons.
- > Déploiement du 1^{er} réseau IOT LoraWAN TEP.
- > Recherche, essai fonctionnel et qualification de nouveau RTU
- > Amélioration continue des outils de téléconduite
- > Affinage des caractéristiques techniques des futurs postes électriques sous fonctionnement CEI61-850.

ACTIONNARIAT

I. Tableau récapitulatif de l'actionnariat TEP au 31.12.2021

Administrateurs- Mandataire	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
<i>Polynésie Française</i>	161 991	90%	1 985
M. Yvonnick RAFFFIN			
M. Hervé DUBOST-MARTIN			
<i>Agence Française de Développement - AFD</i>	9 000	5%	1 985
M. Kévin CARIOU			
<i>Océanienne de Capital Investissement - OCI</i>	9 000	5%	2 012
M. Régis CHANG			
Actionnaires sans mandat Social	Nombre d'action	%	Actionnaire depuis
Succession Alban ELLACOTT	4		1987
M. Jacques TEUIRA	2		2001
M. Dominique AUROY	1		1985
Succession Roger DOOM	1		1986
Succession Tinomana EBB	1		1985
	180 000		

II. Sortie du capital social d'EDT et de MARAMA NUI

Le conseil d'administration de TEP n° 113 du 18 mars 2021 a autorisé, conformément à l'article 11 des statuts, la cession de 70.190 actions d'EDT et de l'action détenue par MARAMA NUI au profit de la Polynésie française, pour un montant de 655.000.000 XPF.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre de l'entrée en vigueur des titres III et IV du code de l'énergie de la Polynésie française, spécifiquement de son article LP 412-2 qui prévoit que « lorsque le gestionnaire du réseau public de transport revêt la forme juridique d'une société commerciale, les producteurs ou distributeurs d'électricité ne peuvent détenir directement ou indirectement une participation dans son capital ou exercer un contrôle sur celle-ci ».

Par arrêté n° 1049/CM du 15 juin 2021, le conseil des ministres de la Polynésie française a validé le transfert, au profit de la collectivité, de l'intégralité des parts détenues par lesdites sociétés dans TEP.

S'en est suivie la signature, le 3 septembre 2021, et devant la presse, d'un protocole d'accord entre la Polynésie française et les sociétés EDT et MARAMA NUI.

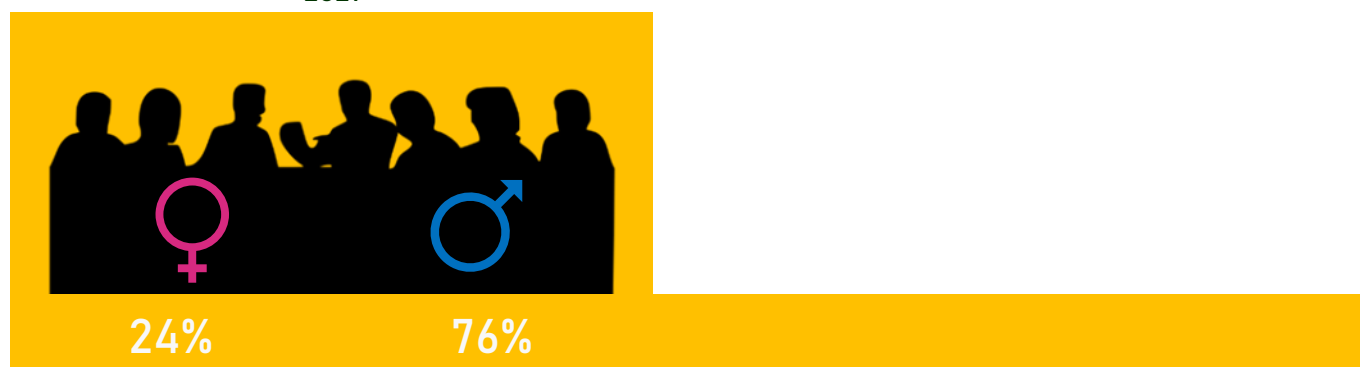
Le paiement du prix des actions réalisé, la cession des 70.191 actions à la Polynésie française a donc été effective le 30 septembre 2021, EDT et MARAMA NUI ne faisant donc plus partie du capital de la société TEP à compter de cette date.

RESSOURCES HUMAINES

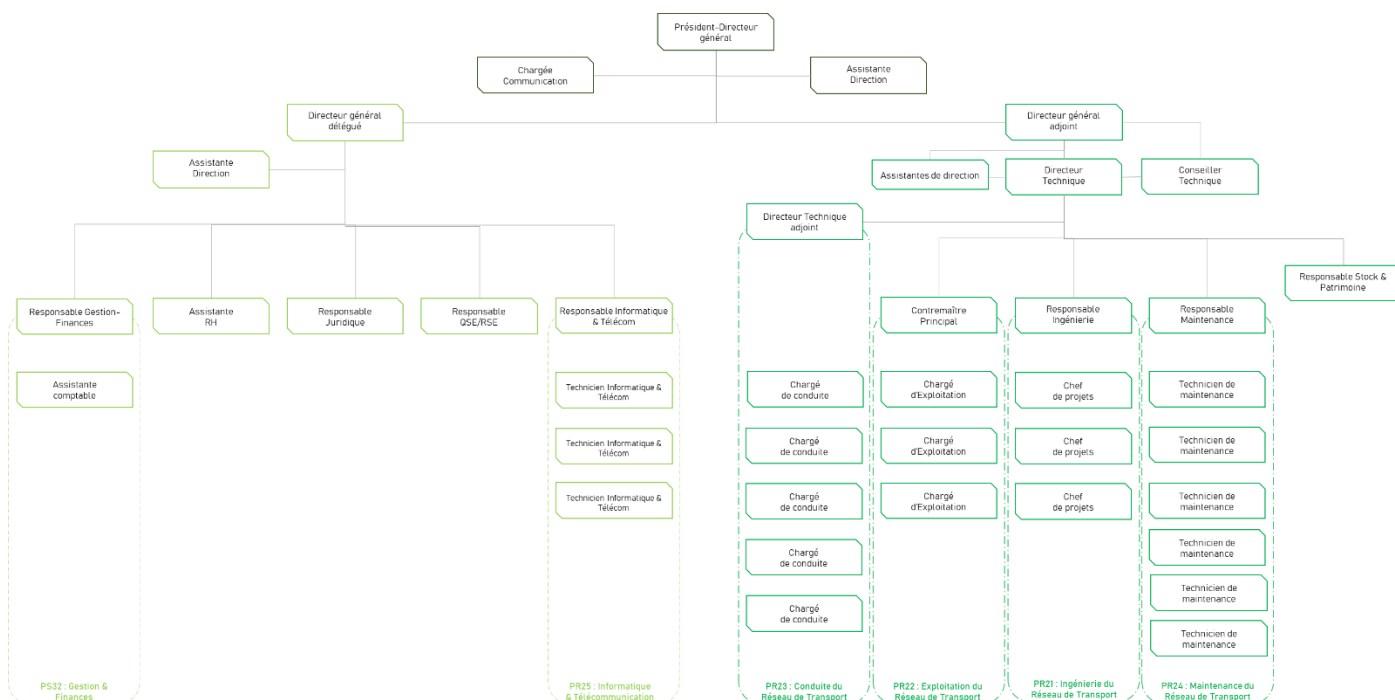
I- Une croissance en conséquence des enjeux

L'effectif moyen sur l'exercice 2021 s'élève à **38 collaborateurs** contre 35 collaborateurs en 2020. La moyenne d'âge des collaborateurs de la société TEP est de 38 ans

Une hausse des effectifs moyen de 9% sur 2021



Nouvel organigramme TEP depuis août 2021, notamment pour préparer la nouvelle mission de Responsable d'Equilibre (RE) :



II- Les formations et le maintien des compétences

Le plan de formation est coconstruit avec l'ensemble des parties prenantes internes, en intégrant les enjeux de développement de l'entreprise, les obligations de formation dans le domaine de la Santé et Sécurité au travail et les attentes des collaborateurs énoncées lors des entretiens annuels.

Le plan de formation 2021 a répondu aux axes suivants :

- › Assurer ses missions actuelles et futures ;
- › Favoriser notre stratégie en termes de RSE & QSE ;
- › Développer les compétences des collaborateurs dans le cadre de leurs métiers ;
- › Donner l'opportunité aux collaborateurs de se former en fonction de l'appréciation de leurs besoins.

III- Performances sociales- Indicateurs

N°	Indicateurs	2020	2021
RH1	Effectifs moyens (nbr de collaborateur)	35	38
RH2	Age moyen	36	38
RH3	Effectif employé	1	1
RH4	Effectif agent de maitrise	19	19
RH5	Effectif cadre	18	19
RH6	Effectif personnel handicapé	0	0
RH7	Masse salariale (MXPF)	290	353
RH8	Coût moyen collaborateur (MXPF/collaborateur)	8.5	9.1
RH9	Effectif ayant une astreinte	11	11
RH10	Heures travaillées totales	73 313	115 184
RH11	Heures supplémentaires	1 233	1 536
RH12	Temps moyens travaillées mensuellement (Temps global au mois/effectif ; en heures)	174.5	134.8
RH13	Heures de formations prévues au plan de formation (heures)	4 477	2634
RH14	Heures de formations réalisés (heures)	1 532 (34%)	2610 (99%)
RH15	Nombres moyens d'heures de formations réalisées par collaborateur (heures)	44	67
RH16	Nombre total d'heures de formation corrélées à la S&ST	848	1449
RH17	Coût de formation budgété (MXPF)	18.8	21,7
RH18	Coût de formation réalisé (MXPF)	9.5	23,3
RH19	Coût de formation annuel par collaborateur (réalisé) (MXPF/collaborateur)	0.27	0,6
RH20	Nombre d'AT mortel	0	0
RH21	Nombre d'AT avec arrêt (nbr)	1	0
RH22	Nombre d'Accident du trajet avec arrêt	0	0
RH23	Nombre de jours d'arrêts suivant un AT (Jours d'arrêts cumulés)	11	0
RH24	Taux de fréquence (RH21/RH10)	14.6	0
RH25	Taux de gravité (RH23/RH10)	0.16	0
RH26	Nombre d'autres évènements indésirables signalés	6	16
RH27	Absentéisme (maladie + accident) (Jours cumulés)	200	275
RH28	Taux d'absentéisme (RH27/RH1)	5.71	7.23
RH29	Maladies professionnelles (déclaration & reconnaissance)	0	0
RH30	Nombre de représentants du personnel	4	4
RH31	Nombre de réunion DP	13	15
RH32	Nombre de visite sécurité (par les membres du COMEX)	13	8
RH33	Dépense annuelle en EPI (MXPF)	3.2	2.6

ASPECTS JURIDIQUES

I- Suivi des litiges

An	Affaire	Juridiction	Désignation	Etat d'avancement
2019	VITTORIA CONSEIL	TPI	Inexécution du contrat d'achat d'une solution logicielle	TEP assigne Vittoria Conseil en réparation du préjudice subi par TEP à hauteur de 16 940 198 XPF. Par jugement du 6 mars 2021, , le Tribunal condamne VC à payer à TEP 8MXPF au titre de la réparation des préjudices subis et condamne TEP à payer 1.437.134 XPF au titre du reliquat des factures. VC a fait appel du jugement. Le délibéré est fixé au 16 mai 2022
2020	POLYNESIE FRANCAISE	TAPF Référé- expertise	Evaluation des risques associés à la construction d'un nouveau bâtiment administratif	La PF a demandé une expertise d'évaluation des risques associés à la construction d'un nouveau bâtiment administratif rue du commandant Destremeau, y compris ceux liés à la présence potentielle de réseaux de transport à proximité. L'expert a été désigné par ordonnance du 11.02.2021. Le rapport d'expertise rendu le 15 novembre 2021 conclut à un possible risque sur le futur réseau 90kV, non encore posé à ce jour. TEP a fait parvenir ses nouvelles conclusions, comprenant ses recommandations, à l'expert le 4 décembre 2021.

II- Accords fonciers

Dans le cadre de ses projets structurants, TEP doit nécessairement, à un moment ou à un autre, traverser des propriétés tierces, appartenant à des personnes publiques (la Polynésie française, les communes) mais aussi à des personnes privées.

L'autorisation de ces propriétaires est alors requise. S'agissant des personnes publiques, cet accord prend traditionnellement la forme d'Autorisations d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) mais des locations et des servitudes de passage et de canalisation ont aussi été consenties.

Le passage sur des terrains appartenant à des personnes privées implique aussi de requérir l'autorisation de ces derniers, souvent nombreux en Polynésie française compte tenu de la problématique de l'indivision sur le territoire. Lorsque l'acquisition est possible et présente un intérêt pour TEP, elle est privilégiée (petites surfaces, large emprise). En seconde option, et lorsque l'emprise foncière est conséquente, la servitude perpétuelle de passage et de canalisations est proposée aux propriétaires. La négociation est alors ouverte.

En 2021, TEP s'est vue confrontée à une réelle difficulté sur le site de Vaihiria 1 puisqu'elle a vu son accès bloqué par l'occupant des lieux, M. Timi BENNETT, empêchant les équipes TEP (mais aussi celles de MARAMA NUI) d'accéder au Poste.

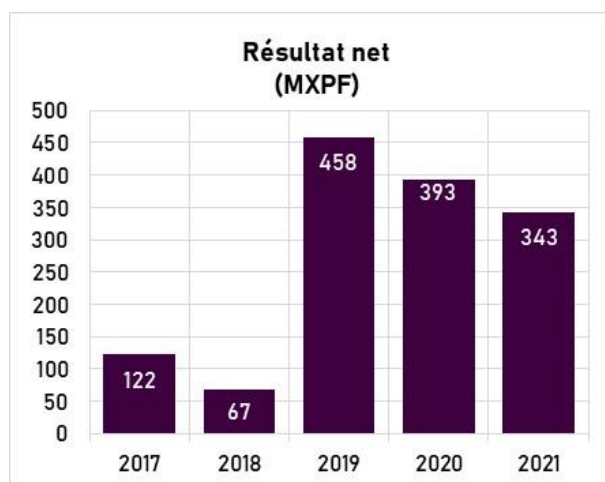
Après de longues et difficiles négociations, un accord a été trouvé avec M. Timi BENNETT, une servitude de passage et de canalisations pérenne ayant été signée le 14 octobre 2021, moyennant le versement d'une indemnité mensuelle de 100.000 XPF.

SITUATION FINANCIERE

I- Compte de résultat

I.1 - Un Résultat satisfaisant et supérieur aux prévisions initiales

Le résultat de l'exercice 2021 est bénéficiaire de 344 MXPF. L'évolution du résultat net comptable depuis les 5 derniers exercices est détaillée ci-dessous :

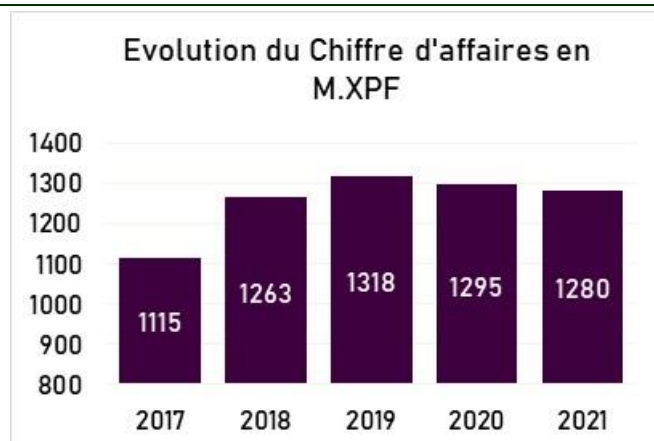


Les variations entre le résultat de l'exercice 2021 et celui de l'exercice 2020 s'expliquent comme ci-dessous :

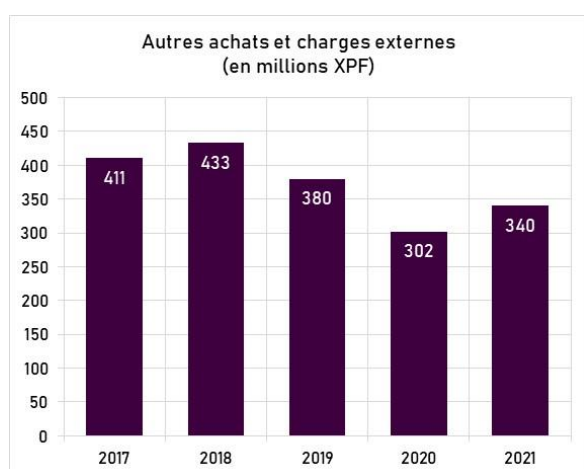
Résultat 2020	393
Reprise de Provision pour risque (Black out)	25
Provision sur actif circulant (créances)	14
Autres Provision sur risque	10
Production Immobilisée	-1
Cession du Terrain	23
Reprise n-1 de provision pour avoirs Marama Nui	-50
Baisse du chiffre d'affaires	-15
Impôt sur les bénéfices	38
Baisse des autres produits	-22
Ecritures de défiscalisation	58
Charges sur travaux pour tiers	-13
Baisse des dépenses de maintenance réseau	22
Hausse des Autres Achats et Charges Ext	-17
Augmentation des honoraires	-8
Augmentation des Etudes	-7
Augmentation des Formations	-16
Charge sur redressement fiscal Patente	-6
Hausse des Autres Impôts	-5
Charge sur Patente s/ex ant (redressement fiscal)	-16
Hausse des charges salariales	-55
Divers	-9
Résultat 2021	344

I.2 - Une légère baisse du Chiffre d'Affaires

Les recettes liées à la consommation électrique ont accusé une baisse de 1.2% sur l'exercice. L'exercice 2021 a enregistré une augmentation de la consommation de 1.3 % sur le réseau SUD, mais une baisse de 1.4%, pour le réseau Nord.



I.3 - Autres achats et charges externes



Les autres achats et charges externes enregistrent une augmentation de 13% par rapport à 2020. Une charge de 13 MXPF relative aux travaux pour 1/3 (dévoiements de la DEQ) est cependant en partie neutralisée par le produit en refacturation. En retraitant cette charge, le chiffre redescend à 327 MXPF, soit une variation de +8,2% par rapport à 2020.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Achats non stockés de matières et fournitures	7	8	26	15	17	20
Travaux pour 1/3 dont dévoiements			123	2	0	13*
Loyers et charges locatives	18	19	27	31	35	35
Entretiens et réparations	4	8	5	5	7	9
Entretien des réseaux TEP	128	130	129	180	129	109
Assurances	50	49	48	49	51	56
Programme qualité/environnement/sécurité	1	3	4	0	1	3
Communication, dons	5	15	5	11	6	10
Formations			15	19	8	24
Etudes et recherches	1	55	15	20	15	22
Honoraires	25	12	20	24	16	22
Missions, réceptions	4	7	9	14	7	11
Frais Téléphone/internet	3	4	4	4	4	5
Commissions et frais bancaires		1	4	4	1	0.5
Transport de matériel				4	1	0
Divers	0	1	0	3	3	1
Autres achats et charges externes	245	411	433	380	302	340

*Les 13 MXPF correspondent aux travaux refacturés à la DEQ.

I.4 – Des Dotations aux Amortissements relativement stables

Les dotations aux amortissements sont en légère baisse de 1%, du fait que certaines immobilisations ont été totalement amorties à fin 2020.

En 2018 et 2019 des plans d'amortissement ont été révisés pour une anticipation de renouvellement de certaines immobilisations comme la Liaison Punaruu-Tipaerui 30Kv, le démantèlement du Hangar de Papenoo Aval en vue de la construction du nouveau Poste, et également un travail de fond a été effectué sur les pièces détachées.

Le Hangar de Papenoo a bien été démantelé en début d'année pour laisser place à la construction du nouveau poste du programme boucle Nord pour la partie Postes 90kV ;

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS					
	2021	2020		2019	
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 198 558	9 042 343	14%	7 960 704	12%
Amortissement des immobilisations corporelles du concessionnaire	35 816 749	31 026 717	31%	23 671 282	31%
Amortissement des immobilisations concédées	416 851 338	426 785 142	-4%	444 909 180	-4%
	460 866 645	466 854 202	-1%	476 541 166	-2%

Un résultat exceptionnel stable

Le tableau ci-contre expose les principaux événements exceptionnels 2021 qui ont concouru au résultat exceptionnel de 73 MXPF.

Depuis 2017, TEP souscrit régulièrement en fin d'année à des programmes d'investissements locaux lui ouvrant le droit à crédit d'impôt.

A fin 2021 TEP a souscrit à un complément de 30 MXPF au programme des Bus électriques, donnant droit à un crédit d'impôt de 40 M XPF.

Soit un gain net à terme de 10 MXPF.

Le montant du crédit d'impôt imputé au titre de l'exercice 2021 s'élève à 66 MXPF, dont 23 MXPF de solde du crédit précédent de 2020 sur le programme RTCT, et 43 MXPF au titre du crédit d'impôt de 2020 sur l'opération MANATEA. Le solde de crédit reporté est de 46 MXPF.

RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	2021	2020
Reprise de provision pour contentieux	0	50
Reprise de subvention	99	99
Autres produits divers	0	6
Produits sur exercices antérieurs	1	13
Cession Terrain Arue (PCEA)	123	0
Traitement des sorties litiges 1/3	0	19
Reprises de provisions sur créances (Défiscalisations)	113	0
Traitement de défiscalisation sur véhicules	3	18
Traitement du crédit d'impôt	49	47
TOTAL PRODUITS	387	252
Charges sur exercices antérieurs	-3	-10
Redressement Patente (2018/2020)	-16	0
Provision pour litiges Terres	0	-13
Cession du Terrain Arue (VNC)	-100	0
Sortie des créances des programmes de Défiscalisation	-113	0
Provision pour dépréciation d'actif	-30	-75
Traitement des sorties litiges 1/3	0	-17
Traitement de défiscalisation sur véhicules	-3	-18
Traitement du crédit d'impôt	-48	-58
TOTAL CHARGES	-314	-191
Résultat exceptionnel	73	61

Ces opérations comptables liées à la défiscalisation locale sont neutralisées dans les comptes jusqu'à l'obtention du certificat d'achèvement.

Les écritures concernant le traitement du crédit d'impôt sont surlignées dans le tableau.

Courant 2021, TEP a reçu les certificats d'achèvement de ARCHIPELS CROISIERES souscrit en 2017, de RTCT et MANATEA souscrits en 2020.

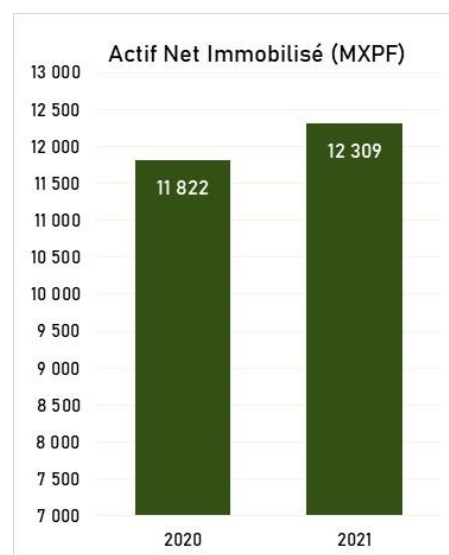
II. Bilan financier

II.1 - Poursuite des programmes d'investissements

Les programmes d'investissements lancés les années précédentes se sont poursuivis sur 2021. La situation sanitaire et des aléas de chantier ont impacté le bon déroulement des plannings, qui ont tous subi des retards dans leur réalisation. Aussi, certains programmes initialement prévus à mettre en service sur 2021 ont été décalés.

La hausse des immobilisations de 974 MXPF sur cet exercice s'explique notamment par :

- › Les postes Arue, Faatautia et Papenoo aval pour 330 MXPF ;
- › La liaison 90kV Arue – Tipaerui pour 52 MXPF ;
- › La liaison Faatautia-Pylône1 pour 138 MXPF ;
- › Le programme TEP5 pour 318 MXPF ;
- › Le renouvellement des Cellules en Postes Vallées pour 30 MXPF ;

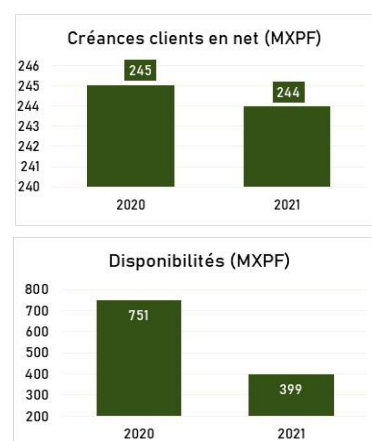


II.2 - Augmentation de l'actif net circulant à la suite de l'obtention de la subvention à recevoir CDT de 1 570 MXPF.

L'actif net circulant au titre de l'exercice 2021 augmente de 887 MXPF par rapport à celui de l'exercice 2020. Il s'élève à 2 435 MXPF au 31 décembre 2021.

L'augmentation au 31 décembre 2021 de l'actif net circulant par rapport à 2020, s'explique principalement par l'obtention de la subvention de 1 570 MXPF pour le programme TEP 5, diminuée de la baisse des disponibilités de 351 MXPF entre 2020 et 2021.

La valeur brute des créances est à l'identique de 2020.



II-3 - Stabilité des capitaux propres (hors subventions)

Les capitaux propres s'élèvent à 3 491 MXPF au 31 décembre 2021.

Le résultat 2020 de 393 MXPF a été affecté à hauteur de 20 MXPF à la réserve légale, 342 MXPF ont été distribués, et 31 MXPF affectés en report à nouveau. Le résultat net 2021 s'élève à 344 MXPF, en diminution de 13% par rapport à 2020.

II-4 - Baisse de provisions pour risques et charges de 274 MXPF

Ce poste passe de 1 793 MXPF en 2020 à 1 544 MXPF en 2021.

Cette diminution provient principalement de la reprise de caducité de 254 MXPF. Une reprise linéaire est constatée depuis 2016 et ce, jusqu'à la fin de la concession. Le solde du fonds de caducité est de 1 526 MXPF à fin décembre 2021. Nous noterons également la reprise sur provision de 25 MXPF sur l'affaire du « Black-Out » de 2019.

Une provision pour Départ à la retraite est dotée depuis 2007 ; à fin 2021 le solde est de 18 MXPF.

II.5 - Progression des dettes de 125 MXPF

L'augmentation des dettes entre les exercices 2020 et 2021 de 193 MXPF résulte principalement de l'accroissement des dettes fiscales de 60.5 MXPF, dû principalement à la retenue à la source de 15% sur la distribution de dividendes, soit 51.3 MXPF à payer directement par TEP en 2022.

Une augmentation sensible de 78 MXPF pour les fournisseurs d'immobilisation. A la fin de 2021 on a une facture conséquente de plus de 50 MXPF pour la situation d'avancement de la construction du Poste de ARUE.

III. Eléments caractéristiques des 5 derniers exercices

	2021	2020	2019	2018	2017
SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
b) Nombre de titres créés	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES					
a) Chiffre d'affaires net	1 306 725 743	1 343 883 515	1 326 820 619	1 395 024 625	1 115 143 501
b) Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	463 643 689	691 781 466	807 754 093	693 752 840	470 284 253
c) Impôt sur les bénéfices	112 695 368	150 670 900	186 020 486	30 604 348	51 577 007
d) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	343 613 178	392 806 882	458 445 458	66 905 112	122 089 163
e) Montant des bénéfices distribués au titre de l'année	342 000 000	0	0	0	0
RESULTAT DES OPERATIONS REDUITES A UNE SEULE ACTION					
a) Bénéfice avant impôt, mais avant amortissements et provisions	2 576	3 843	4 488	3 854	2 613
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1 909	2 182	2 547	372	678
c) Dividendes versés par action	1 900	0	0	0	0

PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	39	38	31.2	29	19
b) Montant de la masse salariale	353 394 461	298 831 470	253 144 720	253 342 728	171 823 165
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

IV. Ratio DSCR

Dans le cadre du financement obtenu auprès de l'Agence Française de Développement (AFD), la convention prévoit une obligation financière à travers le respect d'un ratio appelé Ratio de Couverture du Service de la Dette (DSCR). Dans le cas de figure où le ratio serait inférieur à 1.15, TEP s'est engagée à ne pas verser de dividendes et si le ratio est inférieur à 1.05, l'AFD pourrait demander le remboursement anticipé de l'emprunt.

Au 31 décembre 2021 le ratio est supérieur à **1.05** et s'établit à **1.31**.

MXPF	2021	2020
CAF (a)	433	541
Variation du BFR (b)	125	198
Charges d'intérêts (c)	53	48
Remboursement en capital (d)	412	431
DSCR (a+b+c)/(c+d)	1,31	1,64

V. Comparatif avec le budget 2021

Le conseil d'administration réuni le 18 mars 2021 a validé le budget de l'année 2021. Un comparatif entre ce budget et le réalisé figure ci-dessous :

COMPTE DE RESULTAT	2021 Réalisé	Budget 2021	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 622 648 692	1 541 116 702	81 531 990	5%
<i>dont redevances</i>	1 279 670 221	1 256 191 673	23 478 548	2%
<i>dont autres produits</i>	27 055 522	0	27 055 522	-
<i>dont reprise de la caducité</i>	254 317 851	254 317 851	0	0%
CHARGES D'EXPLOITATION	1 188 325 013	1 207 753 365	-19 428 352	-2%
<i>dont Autres Achats et Charges Externes</i>	340 142 511	394 109 280	-53 966 769	-14%
<i>dont maintenance des réseaux TEP</i>	109 492 705	161 330 401	-51 837 696	-32%
<i>dont CH de personnel</i>	353 394 461	331 836 068	21 558 393	6%
<i>dont DAP</i>	465 811 828	458 551 981	7 259 847	2%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	434 323 679	333 363 337	100 960 342	30%
RÉSULTAT FINANCIER	-51 493 336	-51 226 296	-267 040	0,5%
RÉSULTAT COURANT	382 830 343	282 137 041	100 693 302	36%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	73 478 203	118 894 091	-45 415 888	-38%
<i>- dont reprise de subventions</i>	98 656 091	98 656 091	0	0%
<i>- dont écritures de crédit d'impôt</i>	-29 057 980		-29 057 980	-
<i>-Finalisation Redressement Patente</i>	-16 375 576		-16 375 576	-
<i>- dont cession Terrain</i>	23 038 000	20 238 000	2 800 000	14%
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	456 308 546	401 031 132	55 277 414	14%
IMPOT SUR LES BENEFICES +CSI	112 695 368	108 278 406	4 416 962	4%
RESULTAT DE L'EXERCICE	343 613 178	292 752 726	50 860 452	17%

Comme pour 2020, la prudence était de mise sur le prévisionnel de la variation de la consommation.

En effet, TEP avait prévu une baisse de 3%, elle n'a été que de 2% par rapport à 2020.

Dans la continuité de 2020, la crise du COVID a non seulement impacté les programmes d'investissements, mais également dans le déploiement des plannings de maintenance, d'où un delta de -52 MXPf pour ce poste. Également par retour d'expérience nous prévoyons des charges liées aux interventions correctives, donc exceptionnelles.

Il n'y a pas d'incidents majeurs sur le réseau en 2021.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Avenant 3 à la concession transport

Le 25 mars 2022, TEP et son autorité concédante ont conclu un avenant 3 à la concession de transport du 9 juin 1989. Cet avenant, approuvé par arrêté n° 222/CM du 3 mars 2022, a pour objet principal d'intégrer à ladite concession une formule tarifaire permettant d'asseoir le tarif du service public du transport de l'électricité sur des critères objectifs et rationnels, clairement établis. Les impacts, positifs, de cette formule tarifaire sont attendus, au plus tôt, sur les comptes 2024, première année de sa mise en application.

Résultat de l'appel à projet solaires

Les résultats de l'Appel à Projets Solaires ont été publiés fin février 2022 (Arrêté n° 1686/MSP du 28 février 2022).

Deux lauréats pour environ 20 MWc connectés au réseau de Transport : MANA O HIUPE et MANASOLAR

Un lauréat pour deux projets d'environ 10 MWc connectés au réseau de distribution : ENGIE RENOUVELABLES POLYNESIE

Toutes ces nouvelles installations, qui se situent dans le secteur de Taravao, seront connectées après la mise en service de la boucle sud 30 kV (fin 2023)

Les calendriers prévisionnels des travaux TEP et ceux des candidats retenus coïncident sur ce point

A noter que les Propositions Techniques et Financières remises par TEP aux candidats ont dépassé leurs délais de validité. Leur actualisation est en cours

Une fois ces quatre projets connectés, la boucle sud 30 kV ne pourra plus en accueillir de nouveaux, sans renforcement ad hoc du réseau de transport.

Modification de la réglementation sur les sociétés d'économie mixte de la Polynésie française

Le 11 janvier 2022, la Polynésie française a adopté la loi du pays n° 2022-1 relative aux sociétés d'économie mixte créées par la Polynésie française. Cette loi du pays a ceci de nouveau qu'elle sort désormais les établissements publics de l'Etat du collège d'actionnaires constitué de la Polynésie française et de ses établissements. Depuis le 22 janvier 2022, l'Agence Française de Développement (AFD) fait donc partie, avec l'Océanienne de Capital Investissement (OCI), du collège d'« actionnaires privés » de TEP, dont la loi exige qu'ils détiennent au moins 15% du capital social. Cette nouvelle réglementation n'a toutefois pas d'impact sur les comptes 2021, ni sur ceux à venir.

Transporter nos énergies
pour assurer un développement durable
de la Polynésie française



Société de Transport d'Énergie
électrique en Polynésie